

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service des plus fragiles



GRAND ANGLE

PÉRIODE HIVERNALE :
LA SOLIDARITÉ DE TOUTE URGENCE



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Chers lecteurs et lectrices fidèles,

Comme j'aime-rais vous dire que les besoins diminuent, que nous sommes en train de gagner le combat contre la précarité. Mais il n'en est rien, bien au contraire. Guerre en Ukraine, réfugiés, inflation, retour de l'hiver... jettent de nouvelles populations dans les affres de la précarité. Qu'ils aient tout perdu, comme cette mère de famille ukrainienne et ses deux enfants rencontrés à Cracovie et dont la maison a été bombardée, ou cette autre maman parisienne, qui a toujours un toit, un emploi, mais qui ne peut boucler ses fins de mois et qui, toute gênée, vient demander aux bénévoles de la maraude sociale quelques invendus pour pouvoir nourrir convenablement ses enfants.

Face à ces défis, nous avons besoin de vous en urgence, que ce soit comme bénévole et/ou comme donateur.

Comme donateur, vous donnez déjà beaucoup et êtes beaucoup sollicités, j'en ai bien conscience. Votre générosité a été extraordinaire pour les réfugiés ukrainiens. Or, par la règle comptable de l'affection des dons, cela a grevé le financement de nos actions traditionnelles et c'est une multitude

HOSPITALIERS N°186

Directeur de la publication : Cédric Chalret du Rieu - Rédactrice en chef : Karine Dalle - Comité de sommaire : Thierry de Beaumont-Beynac, Arnaud Bourdaleix-Manin, Charles de Chabot, Jacques Boulot, Hubert Laurent, Nathalie Le Doussal, Loïs de Pamponne, Guillaume Romaneix. Rédactrice en chef adjointe : Ariane Goutéraux. Rédaction : Élisabeth de Contenson. Créditation : adfinitas. Crédits photos : Service communication et bénévoles de l'Ordre de Malte France ; Couverture : A. Varraine-Leca ; P. 2 : A. Repessé ; P. 6 : A. Moreau ; P. 7 : Y. Folly ; P. 10 et 11 : M. Féee ; P. 12 : B. White/Unsplash. RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : novembre 2022 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 80 000 exemplaires. Il sera accompagné d'un calendrier 2023 et d'un hors-série legs. Imprimeur : Rotos Vincent - 32, avenue Charles-Bedaux, 37010 Tours. HOSPITALIERS - Revue des œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte - 42 rue des Volontaires - 75015 Paris. Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org. Le rapport d'activité et L'Essentiel sont téléchargeables sur le site Internet www.ordredemaltefrance.org. Vous pouvez également vous faire envoyer ces documents en appelant le Service Relations Donateurs.

de projets, en France, que nous allons devoir mettre à l'arrêt si nous n'arrivons pas à collecter suffisamment avant le 31 décembre 2022... Aidez-nous à pérenniser vos dons grâce au prélèvement automatique, à en augmenter les échéances et les montants, même de 5 ou 10 euros.

Comme bénévole, je vous renouvelle l'invitation à venir servir avec nous. Donnez ce que vous pouvez. Ce que vous voulez. Cela peut être une fois par mois, une fois par trimestre... À vous, là encore, de choisir le rythme qui vous convient.

Mais au-delà de votre engagement ou de votre générosité, n'oublions pas de prier, à l'approche de Noël, pour ceux que nous aidons et ceux qui les aident. Les vies humaines que nous assistons ne se réduisent pas à des manques de nourriture, de soins médicaux... Ces vies sont aussi des vies intérieures. À l'Ordre de Malte, depuis des siècles, nous nous devons de mettre en œuvre cet accompagnement complet pour nos Seigneurs les Pauvres et les Malades.

Alors, tous ensemble : servons, donnons et prions.



Cédric Chalret du Rieu
Président de l'Ordre de Malte France



FAVORISER LE BIEN ÊTRE GRÂCE AUX ANIMAUX

Faciliter la communication, développer l'autonomie et les capacités cognitives... On ne compte plus les bienfaits des interactions humains-animaux, sur les bénéficiaires comme sur les professionnels qui les suivent. Reportage au sein des établissements médico-sociaux de l'Ordre de Malte France, où la médiation animale fait partie intégrante des programmes d'accompagnement personnalisé.

Placer l'animal au cœur de la vie de l'établissement. C'est dans cette optique qu'a été pensée la reconstruction de la Maison d'Ulysse à Bulion (78). Après l'incendie qui l'a frappée en 2018, une ferme pédagogique a été créée. Aujourd'hui, poules, ânons et chevrettes évoluent sous l'œil attentif des personnes vivant avec autisme accueillies dans cet établissement. Prendre soin des animaux au quotidien fait partie « des activités matricielles structurantes (...), explique le directeur, Aurélien Bourdeau, dans une approche privilégiant apaisement et bien-être (...).

DES INTERACTIONS PLUS FACILES

L'animal simplifie les contacts par sa spontanéité et son absence de jugement. « Nous pensons qu'en s'occupant des animaux, les personnes accueillies sont plus disposées à communiquer avec leur environnement social, réduisant à terme les manifestations comportementales et les traitements », poursuit Aurélien Bourdeau. À la Maison Saint Jean de Malte à Paris, qui accueille des personnes atteintes de handicaps lourds, on observe combien le temps passé chaque semaine avec deux chiens est apprécié, notamment chez les personnes qui n'ont pas l'usage de la parole. Les résidents autistes ou déficients mentaux de la Maison Jeanne d'Arc (Vigneux - 94) vont, eux, tous les jours donner à manger aux poules, changer la paille, ramasser

les œufs... Assise, cheffe de service, témoigne : « Ces rituels les valorisent. C'est aussi une manière de travailler les repères, avec une activité fixe dans l'espace et le temps. »

DES RÉACTIONS POSITIVES

L'animal encourage une grande variété de stimulations cognitives : motricité globale et fine, concentration, mémoire, responsabilisation... Chez les personnes âgées aussi, les bienfaits d'une présence animale sont indiscutables. Margaux Petit, infirmière à l'EHPAD Saint-Paul (Saint-Etienne, 42), est à l'origine de l'arrivée de Reine, un beau golden-retriever, au printemps dernier. « Je pense à un monsieur un peu fermé, qui ne riait jamais : depuis qu'elle est arrivée, il s'est complètement ouvert », se réjouit-elle.

À la Maison Saint Fulbert, à Lèves (28), les résidents bénéficient également d'un atelier de médiation animale hebdomadaire. Aurélie Davisseau, cheffe de service, souligne : « Un bilan est fait chaque semaine, à partir de l'observation du comportement du résident (initiatives, attention dans la durée, communication, etc.). Cela nous aide à en savoir plus sur chacun, pour adapter au mieux son

projet de vie. » Par le toucher ou le regard, l'animal déclenche donc des réactions qui font du bien chez des personnes fragilisées. C'est pourquoi l'association a à cœur d'encourager toutes ces activités autour de nos compagnons à 2 ou 4 pattes ! ●



AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE : L'ASSOCIATION PLUS QUE JAMAIS AUX CÔTÉS DES PLUS PRÉCAIRES

Hausse du prix des carburants, de l'électricité, des matières premières, des produits alimentaires et de première nécessité... la liste des secteurs touchés par l'inflation n'en finit pas de s'allonger. Sans surprise, les plus précaires sont frappés de plein fouet. Pour continuer à répondre à leurs besoins, l'Ordre de Malte France s'efforce de trouver des solutions nouvelles.

Je suis paralysée depuis un an et demi, et je ne m'en sors pas. J'attends que les instances sociales m'aident (...). Je viens à la distribution alimentaire de l'Ordre de Malte France pour chercher à manger et créer des liens. » Comme Monterio, l'une des bénéficiaires de notre distribution alimentaire dans le 17^e arrondissement de Paris, de plus en plus de personnes dans le besoin frappent aux portes de l'association dans l'espoir de trouver de l'aide face à l'augmentation du coût de la vie.

UN CONSTAT GÉNÉRAL

Ce constat, nos bénévoles investis aux quatre coins de la France le font tous. Dans le Vaucluse (84), le délégué, Robert d'Aigremont, affirme que la plupart des bénéficiaires de la distribution alimentaire dont il est responsable (une centaine d'étudiants et une cinquantaine de familles) sont contraints de modifier leurs habitudes de consommation. « Je crains une forte hausse du nombre de bénéficiaires d'ici à la fin de l'année », s'alarme-t-il.

Même inquiétude dans la Sarthe (72) où l'épicerie itinérante de la délégation vient en aide à 17 familles, dans un contexte moins favorable à l'accès aux aliments de base : « La banque alimentaire a été contrainte de baisser les quantités des produits qu'elle nous fournit habituellement en raison de l'arrivée de réfugiés ukrainiens, qu'il faut, bien entendu, aider aussi », expose Michel Drouin, le délégué. J'espère qu'elle pourra toujours nous suivre, malgré les nouvelles demandes auxquelles elle fait face !

À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS INNOVANTES

Alors comment faire ? Le délégué de la Sarthe a déjà trouvé des solutions. En premier lieu, diversifier les sources d'approvisionnement. « Nous nous sommes rapprochés d'une association qui cultive des fruits et légumes », explique-t-il. Ensuite, obtenir un soutien plus important

des communes et rationnaliser encore davantage la gestion des produits récupérés.

De son côté, Denis Bernard, responsable du centre « Bienheureux Gérard » de Châteauneuf-les-Martigues (délégation des Bouches-du-Rhône, 13, diocèse d'Aix et Arles), affirme : « Nous continuerons à organiser des collectes aux caisses des grandes surfaces. Nous allons aussi augmenter nos achats auprès de la banque alimentaire et miser encore plus sur les "offres" de dons et de prix spéciaux, surtout pour les produits d'hygiène et les produits secs. »

Consciente de ces difficultés, l'association soutient les efforts de ses bénévoles. Elle va ainsi « mettre en place une dotation financière pour permettre aux délégations d'acheter des produits nutritionnels de qualité, des œufs et des produits frais, notamment des laitages et de la viande pour celles qui disposent d'une chaîne du froid. L'idée : se rapprocher des producteurs locaux et acheter les denrées pour pouvoir proposer un panier le plus diversifié possible », explique Suellen Dufour, chargée de projets à la Direction de la Solidarité Hospitalière. Autre piste de travail pour les semaines à venir : monter des partenariats (formalisés par le siège de l'association) avec différents réseaux, pour permettre aux délégations d'avoir un accès plus fluide aux produits. ●



Pour rejoindre les bénévoles de votre département



AU BOUT DU MONDE AVEC LES SECOURISTES !

Pour la 21^e année consécutive, une soixantaine de bénévoles de l'Ordre de Malte France, venus d'une dizaine d'Unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte et du siège de l'association à Paris, ont participé au Festival du Bout du Monde ! Pendant trois jours, du 5 au 7 août, ils ont mis leur savoir-faire au service des personnes venues profiter de ce festival de musique sur la presqu'île de Crozon (Finistère - 29).

C'était la première édition "normale" de ce festival depuis deux ans, à cause du Covid, et nous nous attendions, je l'avoue, à quelques débordements, raconte Gaston Demagny, responsable adjoint du dispositif. Finalement, tout s'est déroulé dans le calme : pas de bagarres, pas de problèmes graves », souligne-t-il ensuite, à la fois amusé et soulagé.

DE NOMBREUSES INTERRVENTIONS, MAIS AUCUN DÉBORDEMENT

En effet, durant les trois jours, seules cinq personnes ont dû être évacuées à l'hôpital (une par hélicoptère, les autres en ambulance) : soit trois fois moins qu'en 2019. Pour le reste, les secouristes ont surtout été mobilisés pour des malaises liés à la chaleur, des états d'ébriété, des chevilles tordues et des débris dans les yeux. Au total, 618 prises en charge ont été réalisées : un nombre beaucoup moins important que d'habitude là encore ! Le dispositif était pourtant d'importance. Nathalie Le Doussal, directrice de la Direction des Activités de Secours et de Soutien aux Populations, explique qu'il englobait la sécurité de « l'événement lui-même, mais aussi celle des parkings et des campings » pour des dizaines de milliers de festivaliers. Avec l'aide de Gaston, elle assurait la coordination de l'ensemble des intervenants, qui travaillaient selon les procédures de l'Ordre de Malte France. L'association avait d'ailleurs élaboré le dispositif bien en amont, avec les responsables du festival et les autorités publiques, avant de le faire valider par la préfecture du Finistère en avril dernier. « Un gros travail de préparation », commente la directrice.



180 € = BRANCARD DE POSTE DE SECOURS
(soit 45 euros après déduction fiscale)

Vous aussi, rejoignez nos équipes de secouristes !



d'apporter une nouvelle preuve de leur capacité à réagir en fonction de la situation, avec tout le professionnalisme qui les caractérise. Rendez-vous en 2023 pour la 22^e édition ! ●



SANTÉ MÈRE-ENFANT : OFFRIR LE MEILLEUR AUX PLUS FRAGILES

Parce que les mamans et leurs bébés méritent ce qu'il y a de mieux, l'Ordre de Malte France fait de leur santé l'une de ses grandes priorités. Illustration à l'hôpital de Djougou (nord du Bénin). Considéré comme un centre de référence national pour les soins aux jeunes mamans et aux enfants, l'Ordre de Malte France entend y maintenir un niveau élevé de qualité de prise en charge.

Soucieux de répondre aux normes internationales, l'hôpital de l'Ordre de Malte de Djougou met tout en œuvre pour offrir à ses patients les soins les meilleurs. Avec près de 200 salariés et plus d'une centaine de lits, l'hôpital met à disposition de la population une offre de soins variée et complète à destination de la mère et de l'enfant. La formation des personnels de santé fait partie intégrante de la démarche. Le but : aller vers une expertise toujours plus forte. Le parcours de Judith est un exemple parmi d'autres. « J'ai commencé à travailler ici en tant qu'infirmière en janvier 2015, raconte-t-elle. Pendant quatre ans, j'ai travaillé en pédiatrie, puis aux urgences pendant une année. Ensuite, j'ai bénéficié d'une formation de puériculture en pédiatrie à partir de 2019, et ce pendant deux ans. »

J'ai été très bien suivie pendant toutes mes grossesses. Les sage-femmes qui ont mis mes enfants au monde m'ont très bien entourée.

Morlinatou, 35 ans. Ses 4 enfants sont nés à l'hôpital de l'Ordre de Malte.

ENTREtenir un savoir-faire à un niveau élevé

Géré par l'association depuis 1974, l'hôpital de l'Ordre de Malte de Djougou a bâti sa réputation sur le sa-

voir-faire de son personnel de santé, mais aussi sur l'accueil et la qualité des prestations qu'il pratique à un prix modéré. Aujourd'hui, en lien avec le ministère de la Santé béninois, l'hôpital s'est fixé pour objectif de s'inscrire sur la liste des établissements hospitaliers répondant à la certification ISO 9001, et ce dans les toutes prochaines années.

FORMER LE PERSONNEL

De retour dans l'établissement depuis 2021, Judith est désormais responsable de santé du service de néonatalogie. La soignante constate les progrès réalisés dans la prise en charge mère-enfant. À titre d'exemple, la plupart des décès néonataux au Bénin sont liés à des détresses respiratoires. Mais l'hôpital de Djougou est l'un des rares au Bénin à être équipé d'une centrale de fabrication d'oxygène fonctionnelle. Si, de manière globale, les évolutions observées sont positives, l'hôpital fait encore face à de grandes difficultés. En effet, il manque de personnel soignant et de certaines machines (respirateurs, appareils de photothérapie, ballons de ventilation pédiatrique, etc.). L'Ordre de Malte France fait tout ce qui est en son pouvoir pour y remédier. ●

LE SERVICE NÉONATALOGIE DE L'HÔPITAL DE DJOUGOU (CHIFFRES 2021) :



2 pédiatres • **1** puéricultrice • **7** infirmiers • **7** aides-soignants
4 400 consultations prénatales par an • **4 100** naissances par an

En plus de son service de néonatalogie, l'hôpital de Djougou est doté d'un service de pédiatrie, de maternité/gynécologie et d'un centre de récupération nutritionnel pour lutter contre la malnutrition, mais aussi d'un service d'imagerie médicale, d'ophtalmologie, de stomatologie et de kinésithérapie.



Hôpital de Djougou

PÉRIODE HIVERNALE : LA SOLIDARITÉ DE TOUTE URGENCE

Les difficultés auxquelles vont devoir faire face les plus précaires pendant tout l'hiver sont bel et bien là. Avec une double problématique cette année : la fin probable du bouclier tarifaire et la forte hausse des prix de l'énergie, couplée à celle de nombreux autres produits : comment, dans ces conditions, arriver cet hiver à se nourrir, se loger, payer le chauffage, etc. ? Tour d'horizon des dispositifs de l'Ordre de Malte France.



La tendance générale ne va pas dans le bon sens, s'inquiète Hubert Laurent, à la tête de la Direction de la Solidarité Hospitalière. Nos indicateurs et nos remontées du terrain montrent une augmentation des besoins, notamment alimentaires, auxquels il nous faut répondre davantage, y compris en quantité. » Dans ce contexte difficile, l'Ordre de Malte France déploie un effort tout particulier cet hiver au profit des bénéficiaires de ses activités de solidarité. Le renforcement des distributions alimentaires (lors de maraudes, de petits déjeuners, etc.) et d'équipements contre le froid est crucial.

TOUJOURS PLUS DE RENCONTRES

Concrètement, comment ces actions se déclinent-elles ? À Annecy, la maraude sociale tourne au quotidien, de novembre à avril, pour répondre aux besoins plus nombreux. Céline Le Clech, responsable bénévole, explique : « Sans doute sous l'effet de la crise sanitaire, nous sommes passés de 25 à 30 personnes rencontrées chaque soir en 2020 à 50/60 en 2021. Beaucoup sont des travailleurs précaires, qui vivent dans leur voiture. Nous notons aussi un rajeunissement et une féminisation des usagers, qui font plus souvent appel à nous qu'avant. » Un nouveau camion, acheté récemment grâce à des subventions, permet de transporter plus de produits, notamment des chaufferettes, « qui changent la vie des personnes à la rue quand il fait très froid ».

COUVRIR LE MAXIMUM DE BESOINS VITAUX

Au-delà du lien social et du réconfort moral que les maraudes s'efforcent d'offrir aux personnes de la rue,



**80 € = 50 PETITS DÉJEUNERS
SERVIS AUX PERSONNES DE LA RUE
(soit 20 euros après déduction fiscale)**

les distributions alimentaires et de boissons chaudes s'accompagnent souvent, pendant les mois froids, de distributions de couvertures, duvets, gants, écharpes, bonnets, pulls... À Bordeaux, par exemple, l'équipe de la maraude Soli'Malte distribue des vêtements donnés par la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Parallèlement, une ou deux autres équipes font des maraudes pédestres et rencontrent 60 à 70 personnes chaque fois.

En outre, depuis quelque temps, la délégation est équipée d'une camionnette 9 places. « Nous avons aménagé le coffre avec des caisses pour stocker différentes denrées et un conteneur pour l'eau chaude. Nous pouvons ainsi transporter plus de produits, adaptés aux saisons, et couvrir un territoire plus étendu », explique Jean-François Humblot, le délégué. À Aix-les-Bains, où une maraude Soli'Malte¹ a été lancée début octobre cette année, le délégué Aubin Curtoud explique ainsi vouloir venir en aide aux nombreux saisonniers. « Beaucoup de jeunes essayent de trouver du travail en station quand les premières neiges tombent. Ils n'y arrivent pas toujours... et redescendent alors dans la ville, vers les centres d'hébergement. C'est à ce moment-là qu'ils ont besoin d'aide : nourriture, couvertures, kits d'hygiène... »

UN PETIT MOMENT DE RÉCONFORT

Parmi les actions emblématiques de l'association, les petits déjeuners revêtent une importance capitale. Organisés principalement le samedi et le dimanche, ils contribuent à apporter de l'aide là où de nombreuses associations n'ont pas d'action le week-end.

¹ Unité mobile polyvalente apportant une assistance « tout-en-un » autour de quatre services : l'écoute, l'aide alimentaire, les soins et la fourniture de kits d'hygiène.

Réchauffer les corps et les cœurs est leur but, comme à Perpignan : les petits déjeuners lancés l'hiver dernier ont redémarré en octobre et connaissent un grand succès. Le délégué Philippe Albert note, comme l'année dernière, que les « invités, souvent frigorifiés, sont contents de se réconforter avec du chaud et d'échanger ». Face à la demande, il a lancé, en octobre aussi, un deuxième petit déjeuner, sur le parvis d'une église située à 500 m de l'université. Il s'agit d'aider les étudiants, que la crise sanitaire a beaucoup fragilisés. Pour eux également, l'hiver est une période difficile. « L'action deviendra peut-être à terme un vrai repas. Nous nous adapterons en fonction des besoins, mais nous n'avons pas encore assez de recul pour prendre une décision ».



DES SOINS PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRES

En période d'inflation, l'aide alimentaire est particulièrement importante. Pas question pour autant de négliger les soins ! D'autant plus que, comme l'indique le ministère de la Santé et de la Prévention sur son site, « chaque année, des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid ». Gelures, chutes dues au verglas ou encore hypothermie peuvent créer de graves lésions. Le froid peut aussi aggraver des pathologies cardiaques et respi-

ratoires déjà existantes ou encore causer indirectement des accidents, comme des intoxications dues à des dysfonctionnements de chauffage. L'Ordre de Malte France développe donc également des maraudes médicales, avec des médecins bénévoles. Une maraude a ainsi été lancée récemment à Mantes-la-Jolie, dans le nord des Yvelines.

Le délégué Hervé de Goësbriand détaille : « C'est une zone où la précarité et donc les besoins de terrain



sont très importants, beaucoup plus que dans le sud du département. Or, souvent, les associations de solidarité ne font pas de médical... et nous-mêmes n'y étions pas du tout présents jusqu'à maintenant ! » Nos équipes offrent juste des boissons et des petits gâteaux. Pas de distribution alimentaire à grande échelle, donc, « parce que ce qui compte, c'est avant tout la convivialité, pour que les personnes sans-abri soient en confiance. Nous privilégions une approche personnelle, pour comprendre leurs besoins et essayer de les résoudre avec eux ». En revanche, le véhicule, aménagé tel un cabinet médical mobile, permet de réaliser les consultations dans un souci de confort, de respect de l'intimité de la personne et d'hygiène.

TOUJOURS PRÊTS EN CAS D'URGENCE

Les équipes de l'Ordre de Malte France restent à la disposition des pouvoirs publics en toute circonstance. Lorsque le niveau 1 du plan hivernal est déclenché, les bénévoles augmentent le rythme des maraudes et partent jusqu'à 7 jours sur 7 sur le terrain. De 20 heures à 1 heure du matin, ils sillonnent les rues à bord de véhicules adaptés, à la rencontre de personnes sans-abri ou signalées au 115 afin

de leur offrir boissons chaudes et réconfort, couvertures et soins.

Ils proposent également aux sans-abri des solutions d'hébergement d'urgence pour les mettre à l'abri du froid parfois mortel. Dans d'autres cas, ils se rendent disponibles pour venir en renfort de maraudes déjà existantes, éventuellement en soutien d'autres associations. Certains hivers, une cellule de veille a même été mise en place au siège de notre association. Les secouristes ont ainsi assuré 24 heures sur 24 une permanence téléphonique, permettant de déclencher l'envoi d'une équipe vers les personnes en détresse à chaque signalement du 115. Les bénévoles ont, enfin, plusieurs fois pris en charge des places d'hébergement d'urgence, par exemple dans des gymnases ouverts spécialement par des mairies pour mettre à l'abri les personnes à la rue.

Si l'objectif du plan d'action adopté par l'Union européenne le 28 février dernier, « zéro sans-abri en 2030² », paraît difficilement atteignable, tous les efforts doivent contribuer au moins à en diminuer le nombre. L'Ordre de Malte France participe à ce programme dans la mesure de ses moyens, avec l'aide et le soutien de tous ses donateurs. ●



² Source : Commission européenne

**« JE VIENS
VOUS
ANNONCER
UNE BONNE
NOUVELLE »**



L'ange du Seigneur annonce aux bergers : « Je viens vous annoncer une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple » (Lc 2, 10). Noël est ainsi un temps de joie, de très grande joie. Cette joie, c'est celle de tous ceux qui découvrent que, dans cet enfant qui vient de naître, c'est Dieu Lui-même qui vient à la rencontre de l'homme et lui offre Son amour.

La joie de Noël nous est ainsi donnée pour être partagée. Si nous la gardons jalousement pour nous, elle disparaît ! Quand nous la partageons, elle augmente. Nous ne pouvons rencontrer le Seigneur, découvrir Son amour, L'accueillir dans notre vie sans vouloir à notre tour Le faire connaître et Le faire aimer. Soyons témoins auprès de tous de cette joie de Noël. Si la lumière de Noël a illuminé notre visage, sachons la partager et la faire rayonner réellement autour de nous : « Que votre lumière brille aux yeux des hommes pour qu'en vous voyant ils rendent gloire à votre Père qui est aux cieux » (Mt 5, 16). Car nous savons que cette joie, c'est en actes qu'il faut en témoigner. Un cœur ouvert et accueillant est aussi un cœur aimant et attentif. Mettons de la joie autour de nous. Soyons artisans d'espérance, d'amour et de fraternité.

ACCUEILLIR LA JOIE

Cette joie, comme l'enfant de la crèche, nous avons à l'accueillir. Avec la faiblesse et la vulnérabilité d'un nouveau-né, Dieu s'offre à nous. Saurons-nous Le prendre dans les bras, Le soulever, L'embrasser, partager la joie qu'il nous transmet ? En Lui, saurons-nous aussi prendre dans les bras, soulever, embrasser

et partager la joie de celui qui a soif, l'étranger, celui qui est nu, celui qui est malade, le détenu ?

En cet Enfant, Dieu nous invite à Le reconnaître dans nos frères et à leur porter l'espérance. Le reconnaître dans ceux qui ont cédé sous le poids du désespoir, qui ont trouvé porte close face à leurs problèmes, leur solitude, leur maladie. Le reconnaître !

Dans les pleurs de cet Enfant de Bethléem, Dieu nous réveille aussi devant notre indifférence face à ceux qui souffrent, à ceux qui sont dans la solitude, à ceux qui, comme en Ukraine, subissent la violence de la guerre, ceux qui sont malades : fasse que nous nous sentions invités à Le reconnaître dans nos Seigneurs les pauvres et les malades et que Sa tendresse nous amène

à nous sentir invités à prendre en charge leur espérance. En ces jours de Noël, n'ayons pas peur d'ouvrir toutes grandes les portes au Christ, en Le reconnaissant dans tous nos frères et sœurs. ●

Père David WILLIEN
Chaplain de l'Ordre souverain de Malte

Vicomte Patrick HUON DE KERMADEC
Président de l'Association française des membres de l'Ordre souverain de Malte



POUR LES FÊTES, PENSEZ SOLIDAIRE !

À l'approche des fêtes de la Nativité, ne cherchez plus l'inspiration pour vos cadeaux de Noël... Rendez-vous sur notre nouvelle boutique solidaire !

FAITES PLAISIR À VOS PROCHES TOUT EN CONTRIBUANT À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Vous retrouverez sur notre boutique en ligne une large gamme de produits issus de l'artisanat, commercialisés dans le cadre du commerce équitable et favorisant un développement durable, ainsi que de nombreux produits exclusifs Ordre de Malte France.

FAITES-VOUS PLAISIR TOUT EN SOUTENANT NOS ACTIONS

Chaque achat représente une main tendue vers les plus fragiles... Merci pour eux !

NOUVEAUTÉ

18€



Une bougie senteur Lilas Blanc, à placer à côté de votre crèche pendant l'Avent.

9€⁹⁰

Petit bijou à offrir pour témoigner d'une grande attention, découvrez notre bracelet rose orné d'une jolie croix en nacre blanche.

39€⁹⁵

Une peluche toute douce aux couleurs de l'Ordre de Malte pour toujours plus de câlins.

BOUTIQUE-SOLIDAIRE.COM/ORDREDEMALTE

DU NOUVEAU POUR LES REÇUS FISCAUX DES ENTREPRISES

En France, l'État favorise les organismes qui œuvrent pour le bien commun via un système de déductions fiscales qui encourage la générosité des particuliers et des entreprises envers les associations.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez déduire 75 % de votre don sur votre impôt sur le revenu dans la limite de 1 000 €.

Si vous êtes une entreprise, vous pouvez déduire 60 % du montant du don dans la limite d'un plafond de 5 % de votre chiffre d'affaires annuel.

*Au-delà, le taux de déduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.



BULLETIN D'ABONNEMENT ET/OU DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - TSA 54501 - 59782 Lille Cedex 9

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France sont déductibles si vous êtes imposable (dans la limite de 1 000 €, plafond 2022).

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

45 € 60 € 75 € 100 € Autre _____ €

Vous serez alors abonné gratuitement à **Hospitaliers** soit 25€ (après déduction fiscale) pour vous remercier de votre générosité.

Je veux continuer à recevoir **Hospitaliers** et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible).

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France.

E-mail : _____@_____

www.ordredemaltefrance.org

Don en ligne 100 % sécurisé





La délégation des jeunes de Paris et de la petite couronne, au château de Chambord.

LES CAMPS D'ÉTÉ : UNE ILLUSTRATION FORTE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Comme chaque année, durant l'été, de nombreux jeunes se mobilisent et s'engagent au sein des camps d'été de notre Ordre, en France et à l'étranger. Ils accueillent des personnes en situation de handicap, dans un cadre de vacances. L'édition 2022 aura remporté un franc succès.

Le camp national des Jeunes de l'Ordre de Malte France s'est tenu du 18 au 22 juillet 2022 à l'abri baye de Pontlevoy (Loir-et-Cher). Réunissant 34 jeunes bénévoles au service de 17 bénéficiaires en situation de handicap, ils étaient également accompagnés d'un aumônier et d'une infirmière.

L'AMITIÉ AU RENDEZ-VOUS

Au programme des réjouissances cette année : la visite du zoo de Beauval, une descente en navette fluviale du Cher, en passant sous les arches du château de Chenonceau, un spectacle sur la vie de François I^{er} à Chambord, un dîner dans une ambiance « guinguette » sur les bords de Loire, et différents ateliers manuels (peinture, cuisine, bricolage...) sur le site de l'abbaye. Les journées étaient organisées autour de la messe dans l'église du village à laquelle se sont joints les habitants, et d'un temps fort de prière le mercredi soir à travers une procession aux flambeaux suivie d'un moment d'adoration et de confession.

Tout au long du camp a régné une ambiance joyeuse et bienveillante qu'apprécient particulièrement les jeunes bénévoles de l'association, pour la plupart étudiants ou parfois jeunes professionnels. Tous étaient venus offrir une semaine de leurs vacances et vivre des moments forts en amitié avec leurs invités, en approfondissant les charismes de l'Ordre. Créé en 2016 sur le modèle du camp international accueilli par la France l'année précédente, le camp national connaît un succès croissant d'année en année, et a ainsi vu sa taille doubler en trois ans pour accueillir toujours plus d'invités en situation de handicap. Si les contraintes sanitaires n'ont

pas permis à la délégation française de participer au camp international cette année, elle a déjà bien prévu de se joindre à l'édition 2023. Celle-ci aura lieu du 12 au 19 août prochain en Belgique, avec une équipe déjà constituée de 12 accompagnateurs, 9 invités, une infirmière et un aumônier.

SE RAPPROCHER DU CHARISME DE L'ORDRE

Enfin, du 20 au 29 juillet, une douzaine de jeunes bénévoles se sont envolés comme chaque été pour le Liban, où ils se relayent, avec d'autres bénévoles européens, afin de permettre à de jeunes handicapés libanais de partir une semaine en vacances loin des hôpitaux dans lesquels ils résident habituellement. Accueillis au centre de Chabrouh, situé dans les hauteurs des montagnes du Kesrouan, ils se sont joints à des jeunes Libanais pour prendre soin de 20 personnes souffrant de handicap mental. Dès le premier jour, chaque bénévole a ainsi été en binôme avec un invité dont il sera responsable durant tout le camp, que ce soit pour les soins, l'hygiène, l'alimentation et les loisirs. De nombreuses activités sont organisées chaque jour, comme des promenades, des jeux, du chant, des expériences culinaires et culturelles, des feux de joie, des prières, du théâtre et des sorties à la plage l'été... le tout dans une ambiance festive « à la libanaise » qui forge des souvenirs inoubliables.

Ainsi, par un engagement personnel auprès de jeunes personnes en situation de handicap, des jeunes découvrent ou mettent en pratique le double charisme de l'Ordre de Malte : le témoignage de la foi et le service aux pauvres et aux malades. ●



POUR MARIE-LAURE, LÉGUER À SON FILS ET À L'ORDRE DE MALTE FRANCE : UN GESTE QUI A DU SENS

L'histoire de Marie-Laure et de son fils est personnelle et est étroitement liée à l'Ordre de Malte France. C'est ce qui l'a amenée à aller plus loin dans son engagement en gratifiant l'association d'un legs. Elle partage avec nous son cheminement vers ce geste généreux pour lequel nous lui sommes sincèrement reconnaissants.

Comment a commencé votre histoire avec l'Ordre de Malte France ?

Je connaissais les quêtes pour les lépreux : c'est charitable de prendre soin de ceux qui sont oubliés de tous. Je savais aussi que l'Ordre de Malte, c'est 900 ans d'histoire et de valeurs chrétiennes. Le premier contact est lié à mon fils, Florent. Il est trisomique et je l'ai élevé seule. À sa majorité, il fallait trouver une institution qui accueille les adultes. Il manque tellement d'établissements pour les personnes en situation de handicap en France... Quelle chance de découvrir que l'une d'entre elles, proche de chez moi, était gérée par l'Ordre de Malte France !

Et ensuite ?

Je suis devenue donatrice régulière, par prélèvement automatique, et j'ai découvert par le magazine Hospitaliers l'ampleur des actions de l'association pour protéger les plus fragiles. Les personnes en situation de handicap, mais aussi les malades, les mères et leurs enfants, les pauvres...

Vous léguiez à votre fils, et aussi une part à l'Ordre de Malte France ?

Étant le seul parent de Florent, dès ses 18 ans, j'ai voulu faire un testament pour que tout soit organisé si jamais il m'arrivait quelque chose. Il est mon seul

héritier réservataire mais je voulais que l'Ordre de Malte France reçoive une part de mes biens : ils font tant pour lui.

Comment avez-vous procédé ?

J'ai fait un testament chez mon notaire, j'en ai parlé à mon entourage qui a compris mon choix, puis j'en ai informé le service legs de l'Ordre de Malte France. Depuis, je communique régulièrement avec Vincent Lazzarin et Isabelle de Forton, en commençant par les bons vœux du Nouvel An.

Qu'est-ce que ce geste représente pour vous ?

Mon legs est modeste à mes yeux, mais c'est ma façon d'exprimer ma profonde gratitude pour tout ce que l'association fait pour les plus fragiles, dont mon fils fait partie. C'est aussi beaucoup de sérénité car je sais qu'elle sera toujours là pour lui, pour longtemps.

Avez-vous une anecdote à partager avec nous ?

Depuis 2007, Florent est heureux à la Maison Jeanne d'Arc. Je vais souvent le chercher pour aller à la messe dans « la maison de Papy »... C'est comme cela qu'il appelle l'église ! Il a pu faire sa communion, et chaque année il participe au pèlerinage à Lourdes où les bénévoles hospitaliers sont aux petits soins pour les pèlerins résidents, à la grande joie de Florent ! Comment ne pas être reconnaissante de tout cela ? ●

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

« Comme Marie-Laure, chaque année, des personnes avec ou sans enfants choisissent de transmettre à l'Ordre de Malte France. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans ce projet porteur d'espérance. N'hésitez pas à me contacter ou à nous demander notre documentation, en toute discréetion et sans aucun engagement. »

Vincent Lazzarin - Responsable des relations testateurs

42, rue des Volontaires, 75015 Paris ● v.lazzarin@ordredemaltefrance.org ● 01 55 74 53 53





ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928



Face aux situations de détresse, vous pouvez agir dès maintenant.

FAITES UN DON



En ligne sur notre site 100 % sécurisé :
don.ordredemaltefrance.org



Par courrier en envoyant votre chèque à
l'Ordre de Malte France, 42 rue des Volontaires 75015 Paris

75 % de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu*

*dans la limite de 1 000 € ; au-delà, le taux de déduction fiscale est de 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.



Avec **UN DON DE 50 €**, par exemple (**12,50 € après déduction fiscale**),
vous nous permettez de distribuer un petit déjeuner à 30 personnes sans-abri.



ACCUEILLIR - SECOURIR - SOIGNER - ACCOMPAGNER